

AG extraordinaire du lundi 7 septembre à 17h30

Objet de cette AG la modification d'un article de nos statuts afin de pouvoir bénéficier de la reconnaissance d'intérêt général. Quelques modifications sont également proposées concernant la date à laquelle peut être décidée la révision de la cotisation

Une association reconnue d'intérêt général, présente une reconnaissance officielle de son utilité et peut émettre des reçus fiscaux au bénéfice de ses donateurs. Un organisme d'intérêt général peut délivrer des reçus fiscaux à ses donateurs et membres afin qu'ils puissent bénéficier d'un crédit d'impôt.

Patrice et Paul vont vous lire les modifications apportées :

Les statuts de notre association précisent que nous avons pour objet de mettre en place des conférences pour promouvoir la transmission des savoirs, promouvoir les rencontres et les échanges d'avis, participer à l'analyse et à la réflexion de l'évolution économique et sociale de la société française, mettre à disposition des entreprises, des experts membres de l'association dans un but d'assistance de conseil et d'accompagnement.

Nous avons précisé dans l'article 9 de nos statuts : « *L'association peut réaliser tous travaux ou missions liés à son objet et mandatera l'un de ses experts pour effectuer lesdites prestations. Dans ce cas la facturation sera réalisée directement par l'expert concerné, qui reversera 1 % du montant de la prestation à l'Association.* »

Afin de pouvoir bénéficier de la reconnaissance d'intérêt public il nous faut supprimer de nos statuts cette facturation de 1%

Nous vous proposons de la remplacer par
Les ressources de l'association comprennent

- 1) Le montant des cotisations ;*
- 2) Les dons des membres et membres bienfaiteurs ;*
- 3) Les subventions éventuelles de l'État, des collectivités territoriales, des organismes consulaires et des fondations ;*
- 4) Toutes les ressources autorisées par les lois et règlements en vigueur.*

Je vous propose maintenant de réaliser un seul vote pour l'ensemble des modifications proposées

Je vous propose de conclure cette assemblée générale extraordinaire et d'ouvrir l'assemblée générale ordinaire annuelle de notre association reportée en raison du confinement.

6^{ème} AG ordinaire du lundi 7 septembre à 18h00

Bienvenue à la 6^{ème} assemblée générale de notre association REP de Rencontres et d'Echanges Professionnels et merci, à tous, d'être présents

J'ai l'habitude de retracer rapidement **en quelques minutes l'histoire de cette association**, puis **je présente les activités réalisées** durant l'année passée, c'est ce qui s'appelle le rapport moral du président Ensuite nous procéderons au **vote** de ce rapport puis à celui relatif à l'élection et au renouvellement des membres du bureau

Voici l'ordre du jour :

Rapport moral du Président ; Rapport d'activité 2019 ; Renouvellement des membres du Bureau ; Approbation des comptes annuels de l'exercice 2019 ; Approbation du budget prévisionnel pour 2020 ; Projets 2020 ; Fixation du montant de la cotisation à l'association pour 2020 ; Questions diverses

L'association RéP est née au printemps 2015 de la rencontre de personnes désireuses d'apporter leur soutien sous la forme d'échanges à l'occasion de réunions réalisées sur le thème du marché du travail et de son évolution. Il s'agissait d'encourager et de soutenir les entrepreneurs et l'esprit d'entreprendre, => chez les jeunes, mais aussi chez ceux qui s'étaient habitués au salariat et pour lesquels l'idée d'entreprendre n'était pas toujours une idée facile à envisager. Aujourd'hui encore, passé le stade de la création, les micro-entrepreneurs, sont trop souvent livrés à eux-mêmes, heureusement de moins en moins. Si les personnes désireuses de créer leur entreprise trouvent aujourd'hui des ressources gratuitement en amont de la création, passé le stade de l'immatriculation de leur entreprise, ils sont toujours beaucoup livrés à eux-mêmes. Heureusement, au-delà de votre initiative, leur soutien commence à se développer dans le secteur associatif et il est financièrement plus accessible.

Ce qui caractérise également REP, c'est l'approche en groupe des questions de l'emploi et de l'orientation professionnelle. Cette démarche est peu pratiquée elle permet pourtant d'avoir une vision plus équilibrée, des interactions et souvent un consensus, que l'on ne trouve pas dans le conseil individuel.

REP c'est un peu comme un phare qui guide les marins dans la nuit, vous savez que j'aime bien cette image, un petit phare de 50 adhérents, mais un phare important, à l'occasion de nos rencontres, conférences et permanences, nous entretenons chaque année des relations avec plusieurs centaines de personnes et en avons accompagné plusieurs dizaines au cours de nos permanences du lundi.

Quelles sont les activités réalisées cette année.

L'année 2019 a vu se poursuivre le cycle de conférences mensuelles. Ces rencontres comprennent entre 15 et 30 participants. Nous avons ainsi pu découvrir divers entrepreneurs, Christèle Veau de l'entreprise Sactevabien, Alicia Delaunay comportementaliste animalier, Adeline Jaud créatrice de Tours de Soutien, Daniel Pichot formateur consultant, Anne-Laure Journet et Olivier Crouzet de l'entreprise Spitha Pyxida, Christine Hirtz de l'entreprise Bee You Soon, Natacha Dumur artiste peintre, Thomines Desmazures graphiste indépendante, Alicia Peretyatko et Nicolas Triolet de Mortimer English Club, Françoise Amiot auditrice comptable commissaire aux comptes, Sylvie Bourbon chargée des relations pour Initiatives Touraine.

Notre promotion se réalise principalement par bouche à oreilles, Nous avons désormais Adeline accompagnée de Sandrine spécialisée dans la communication qui contribuent à nous apporter des ressources et des idées. La page Facebook a été créée et une ne page LinkedIn a également été créée par Ludovic également spécialiste dans la communication. Après notre appel à volontaires lors de la galette en janvier pour rejoindre le bureau, Adeline à répondu favorablement, nous aimerions qu'elle remplace Brigitte qui nous quitte pour d'autres aventures. Nous aimerions que d'autres parmi vous s'intéressent un peu aux réunions de bureau, avec la perspective de l'intégrer.

En 2019 nous avons créé un point de rencontre toutes les semaines, le lundi, une permanence de 17 à 18h. Toutes les semaines sauf durant les vacances scolaires. A cette occasion nous avons rencontré plusieurs dizaines de visiteurs qui sont venus chercher un conseil, un avis. C'est notre façon d'encourager à créer ou approfondir les projets. Pas d'obligation d'être adhérent pour être informé et vous avez noté que les informations utiles disponibles sur notre site sont accessibles à tous, librement. Les permanences, c'est également un lieu pour écouter une entreprise qui rencontre une difficulté et lui apporter simplement et rapidement plusieurs avis.

En 2019 et en raison de l'interruption du cycle de conférences, nous avons créé un web magazine qui va se poursuivre toujours avec cette même envie que nous avons de découvrir, d'apprendre et de promouvoir leurs auteurs, les entrepreneurs.

Je vous propose maintenant de voter pour ce rapport moral

Vote du rapport moral : Qui est contre, qui s'abstient ?

Je vous propose ma candidature pour rester président.

Qui est contre, qui s'abstient ?

L'activité du bureau est très importante, c'est un peu « la colonne vertébrale » de l'association, vous en êtes les membres ou « les organes » vous êtes la raison d'être, le bureau lui fait vivre notre association, grâce aux convocations et compte rendus de son secrétaire, grâce à Paul et Christophe qui gèrent la trésorerie, aussi j'appelle à candidature les volontaires qui souhaitent s'investir dans son organisation et dans l'organisation des réunions pour découvrir et encourager, avec la perspective s'ils le souhaitent d'en devenir membre.

Mais d'abord je vous propose de voter pour le renouvellement du bureau c'est-à-dire

Pour les vice-présidents Hugues Monerie et Eric Boutry, pour le trésorier et son adjoint Paul Sebaoun et Christophe Baudu, pour le secrétaire et son adjoint, Patrice Roland et Béatrice Grégoire, pour le poste de chargé de projet Adeline Jaud.

Qui est contre, qui s'abstient ?

Qui est volontaire à pour s'intéresser à la vie du bureau et à ses réunions ?

Je vais maintenant donner la parole à Paul Sebaoun notre trésorier pour la présentation et l'approbation des comptes annuels de l'exercice 2019 et le budget 2020 par Paul.

Le rapport est annexé à ce compte rendu.

Vient ensuite le vote des comptes, je vous propose de réaliser un seul vote pour le rapport 2019 et le budget prévisionnel 2020.

Qui est contre, qui s'abstient ?

Je vous propose de maintenir le montant de la cotisation 2020 à 20 euros

Qui est contre, qui s'abstient ?

Concernant les projets 2020 et 2021 je vais maintenant donner la parole à notre secrétaire Patrice Roland

« L'objectif vise travailler à mieux faire connaître REP mais aussi de contribuer à la faire vivre en organisant des évènements.

- Exposé sur l'activité Facebook, brocante, affichette en cours si volontaires en plus dans l'assemblée.
- Les moments forts que nous souhaitons réaliser type beaujolais nouveau, marche expo, visite de tours pour une sortie trimestrielle par exemple
- En 2021 nous renouvelons notre brocante à l'occasion du vide-greniers des Prébendes

A la fin de la présentation Paul ou un autre membre du bureau propose d'aborder **les questions diverses puis l'appel au verre de l'amitié est réalisé.**